

Avril. Mai. Juin 2016



Ornex infos

p. 02 **Édito**

p. 03-04 **Ça s'est passé à Ornex**

Le Sou de l'école de Villard :
le loto, le carnaval
et la chasse aux œufs

Le Sou de l'école des Bois :
le carnaval

La Matinée verte
Inauguration officielle
de la Brasserie Gessienne

p. 05 **Au fil des Conseils**

Budget primitif :
la dette sous contrôle

p. 06 **Le point sur les travaux**

Entretien des cours d'eau
domaniaux

p. 11 **Points de vue**

Le mot de la majorité
Liste OUI

p. 12 **Vie communale**

Inscriptions pour la rentrée
scolaire 2016/2017
Accueil des loisirs
Nouveaux commerces
Association Loisirs d'Automne
Yogatoon's

p. 13 **Vie citoyenne**

Parcelles à l'état d'abandon
Inscription sur les listes
électorales

p. 14 **Intercommunalité**

Le SIVOM rend hommage
à Henriette d'Angeville

p. 15 **Infos pratiques
et état civil**

p. 16 **À vos agendas !**

Dossier

LA SOLIDARITÉ EN ACTION(S)

p. 07





Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

En cette période marquée par le vote du budget primitif communal, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que l'action municipale n'est pas seulement affaire de moyens financiers ou humains mais aussi de volonté et de ténacité. Marqué par une restriction budgétaire sans précédent, le contexte actuel a du moins cet avantage d'amener vos édiles à faire preuve d'imagination et d'innovation dans les actions qu'ils mènent au quotidien.

Appliquée au champ social, cette détermination commence à porter ses fruits avec **la mise à disposition en faveur du monde associatif d'un local refait à neuf dans le quartier de l'avenue de Vessy, la mise en place du dispositif « L'Ain pour l'autre » pour les personnes âgées de soixante ans et plus, ou encore la création prochaine d'une crèche**

publique de onze berceaux intégrée dans le programme immobilier de Charbonnières. Dès la rentrée prochaine, **nos aînés bénéficieront d'animations** spécialement développées par les services municipaux tandis que **l'ouverture de la salle plurivalente de Villard-Tacon** permettra de redéployer les activités associatives existantes et d'en promouvoir de nouvelles. Il faut rendre ici hommage aux acteurs locaux qui, à travers le Centre communal d'action sociale (CCAS), les services départementaux décentralisés, dont l'Ehpad et la Petite unité de vie, permettent de faire face aux situations de détresse.

Avec cette certitude que la solidarité doit jouer à plein en direction de celles et ceux qui en ont réellement besoin, la municipalité continuera d'être à votre écoute pour l'amélioration de votre quotidien.

LE MAIRE **JEAN-FRANÇOIS OBEZ**

Dear Ornesiens,

In this period where the initial budget is being voted on, it is important to remember that the actions of the commune are not just based on financial and human resources, but also on will and tenacity.

In a time that is marked by unprecedented budget cuts, it means that local councillors need to be imaginative and innovative in their thoughts and actions everyday.

These thoughts and actions are starting to bear fruit with the renovation of a space in Avenue de Vessy which is now available for use by local associations, setting up the service "l'Ain pour l'autre" for people aged sixty and over and the creation of a public crèche in the new Charbonnière development that will have 11 beds available to the commune.

Next September our senior inhabitants will benefit from a specially devised program of activities created by the municipal team. Also with the opening of the new salle plurivalente in Villard-Tacon, this will allow the existing

associations to redeploy to a more modern facility and also help promote new activities. We must pay tribute to local employees of the services such as the Community Social Action Centre (CCAS), decentralized departmental services, including the EPHAD and the Petite Unité de Vie who help people cope in distressing situations.

With the certainty that solidarity must fully play its part for those who really need it, the municipal team will continue to be at your disposal to improve your daily life.

Mark Toomey

A la hora del voto del presupuesto primitivo, vale la pena recordar que la acción municipal no es solo una cuestión de recursos financieros o humanos, pero también de voluntad y tenacidad.

Marcada por unos recortes presupuestarios sin precedentes, la situación actual tiene al menos la ventaja de hacer que sus concejales sean imaginativos e innovadores.

Socialmente esta determinación empieza

a concretizarse con : la puesta a disposición de un local renovado en el barrio de la avenida de Vessy, el dispositivo « L'Ain pour l'autre » para mayores de 60 años y la creación inminente de una guardería pública, de 11 cunas, integrada en el programa inmobiliario des Charbonnières.

En septiembre próximo, nuestros mayores se beneficiaran de animaciones especialmente desarrolladas para ellos, por los servicios municipales, mientras que la apertura de la sala polivalente de Villard-Tacon va a permitir implementar las actividades existentes en el municipio y crear otras nuevas.

Debemos rendir homenaje a todas las personas que, a través del Centro Municipal de Acción Social (CCAS), de los servicios descentralizados del departamento, como el EHPAD y la « Petite Unité de Vie », permiten hacer frente a situaciones difíciles.

Con la certeza de que la solidaridad debe ir hacia aquellos que realmente lo necesitan, el municipio seguirá estando a su disposición para mejorarles la vida.

► Le Sou de l'école de Villard

Dimanche 6 mars a eu lieu **le loto annuel** organisé par le Sou des écoles de Villard. Cette année, les participants ont joué entre autres pour une télévision, un home cinéma, un ordinateur portable, un Smartphone, une tablette, des entrées à Aquaparc, au parc d'attraction Walibi. etc. Un grand merci aux donateurs pour leur générosité, mais également aux parents et aux participants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Sur le thème de l'alimentation, **le carnaval** de l'école de Villard s'est déroulé le mardi 15 mars après-midi. Les enfants ont pu défiler joyeusement et assister au brûlage du célèbre Monsieur Carnaval. L'après-midi s'est terminé avec les friandises, hot dogs et autres gourmandises préparés et vendus par le Sou de l'école de Villard.



La deuxième chasse aux œufs de Pâques organisée par le Sou de l'école de Villard a eu lieu le lundi 28 mars au City Stade à partir de 13h30. Une centaine de courageux chasseurs n'a pas eu peur de la météo défavorable. Munis de leurs bottes de pluie, les plus petits ont cherché des œufs en plastique et les plus grands des bouchons peints de différentes couleurs, qu'ils ont échangés à la fin de leur partie de chasse contre des œufs en chocolat. Les enfants ont également pu participer à un concours de coloriage d'œuf de Pâques et les plus grands au concours les « Mots de Pâques ». Félicitations aux quatre lauréats !

► Le Sou de l'école des Bois

Le vendredi 1^{er} avril s'est déroulé **le carnaval** haut en couleur de l'école des Bois sur le thème du **cirque**. Les enfants ont pu défiler en musique jusqu'à l'église d'Ornex. Avant de brûler Monsieur Carnaval, les enfants ont assisté au spectacle de Gildas le clown. Fous rires et bonne humeur étaient de la partie ! L'équipe du Sou de l'école des Bois a organisé le soir venu une soirée spéciale, close par un feu d'artifice.



► La Matinée verte

Malgré un temps incertain, une quarantaine de personnes a répondu présente au nettoyage de printemps de la commune, le dimanche 3 avril. Après un accueil café/croissants convivial, les groupes équipés de gilets de sécurité, de gants et de sacs-poubelle se sont formés et se sont répartis par secteurs. Plusieurs tonnes de déchets ont pu être ainsi collectées. **Si l'on observe une diminution des déchets grâce au travail quotidien de l'équipe des services techniques municipaux, les abords de la RD 1005 restent sinistrés**, en particulier à cause de



milliers de mégots de cigarettes jetés chaque année par les fenêtres des automobiles. Un grand merci aux participants et à l'année prochaine !



► Inauguration officielle de la Brasserie Gessienne, samedi 19 mars

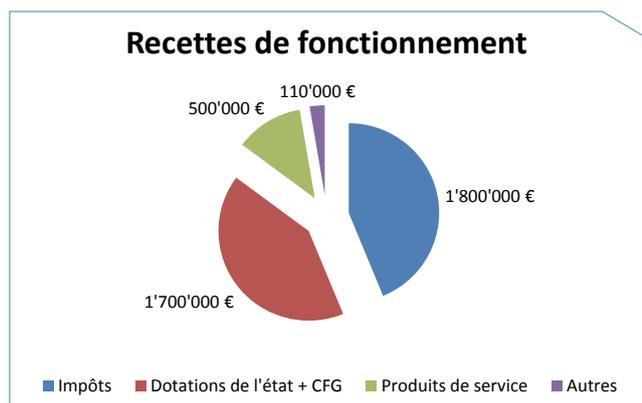


► Budget primitif : la dette sous contrôle

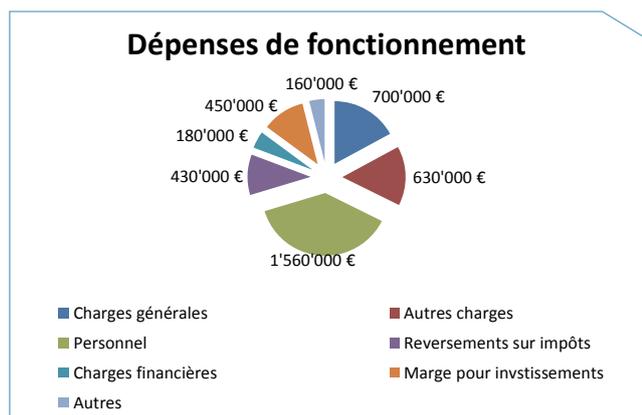
Le 15 mars dernier, le conseil municipal a procédé au vote du budget primitif de la commune pour l'exercice 2016. Malgré le désengagement financier de l'État et l'augmentation des charges courantes, celui-ci se caractérise par **la diminution continue de la dette et la priorité accordée à l'investissement**.

En 2016, les recettes fiscales devraient être sensiblement équivalentes à celles de l'an dernier.

Conséquence du désengagement de l'État, la commune perdra cette année encore 146 000€ de dotation. Légèrement en hausse (5%), les produits de service tiennent compte de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits dans les deux cantines scolaires.



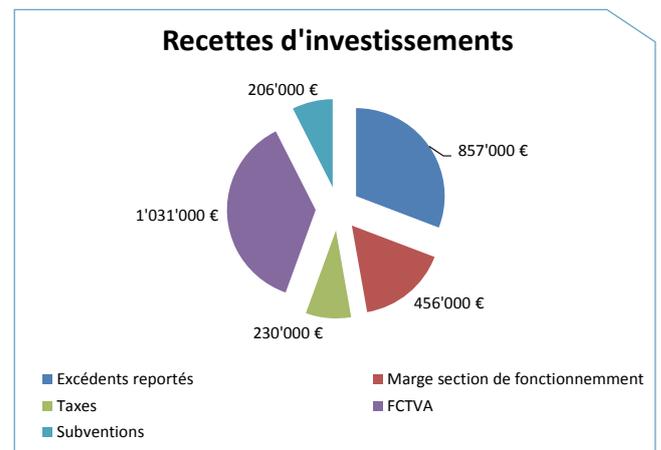
En raison du transfert du service de restauration scolaire au Sivom de l'Est gessien, **les charges à caractère générale sont en légère baisse**. Elles apparaissent désormais dans « autres charges » avec l'augmentation consécutive du prix des repas (3,33 € contre 2,64 € en 2015) fournis désormais par la cuisine



centrale. Malgré un strict maintien du nombre d'agents municipaux, **les charges de personnel augmentent également**, conséquence des augmentations automatiques par ancienneté. À noter enfin que le mécanisme de reversement imposé par le gouvernement en faveur des communes dites pauvres implique des frais plus élevés qu'en 2015.

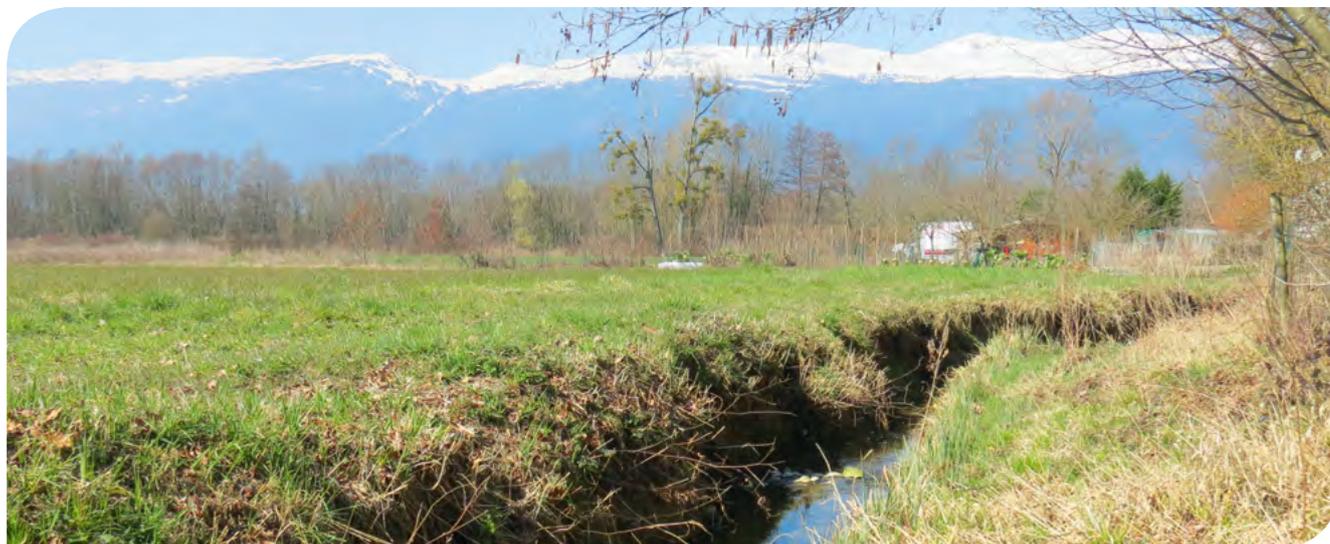
En 2016, **le budget primitif de fonctionnement** s'équilibre à environ 4 110 000€, contre 4 212 000€ en 2015.

S'agissant des **investissements**, les excédents reportés des années précédentes, la marge dégagée par la section de fonctionnement, la perception de la taxe d'aménagement sur les opérations immobilières en cours sur la commune, enfin le reversement par l'État de la TVA acquittée principalement pour la construction de l'école de Villard-Tacon, permettent d'éviter le recours à l'emprunt. En 2016, l'investissement servira au financement de la salle polyvalente et la sécurisation de la route de Brétigny à Villard-Tacon, la sécurisation du centre-bourg, la mise aux normes « accessibilité » de certains bâtiments communaux, enfin à l'aménagement de pistes cyclables.



En 2016, **la dette communale** diminuera de 365 000€ pour s'élever à 5 140 821 €, soit 1 196 € par habitant.

► *Entretien des cours d'eau non domaniaux*



Autrefois, les cours d'eau non domaniaux faisaient l'objet d'un entretien régulier en raison de leur intérêt économique (énergie hydraulique, bois de chauffage...). Au fil du temps, cet intérêt a disparu et bon nombre d'entre eux se sont retrouvés à l'état d'abandon ou « endigués » par l'urbanisation.



À Ornex, on n'en recense pas moins de quatre : **Le Lion**, qui dessine la limite septentrionale de la commune, avec ses sources voisines de la commune de Ségny (derrière le magasin *Casa Design* et le long des *Berges du Lion*), **le Nant de la Maconnière** puis **Nant de Villard** qui prend sa source « Aux Bêtes » et rejoint le Lion à Vésegnin, **le Ru d'Ornex** qui prend sa source le long du chemin de Collex et qui rejoint le Marquet en limite avec les communes de Ferney-Voltaire et de Collex-Bossy, enfin **l'Ouille** qui dessine la limite méridionale de la commune avec Ferney au niveau de la RD 1005 et de la rue des Peupliers.

Milieu vivant fonctionnel, dont la richesse des interactions entre les éléments constitutifs évolue avec le temps, les ruisseaux présents sur le territoire communal ont pâti de l'urbanisation de ces soixante dernières années, avec la disparition signalée d'espèces devenues rares comme les écrevisses d'Europe.

Propriété des riverains, **les berges et les lits de ces ruisseaux doivent faire l'objet d'un curage et d'un entretien réguliers** afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, assurer la bonne tenue des berges, préserver la faune et la flore ainsi que le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques (conformément à l'article L215-14 du code de l'environnement). Cette entretien permet aussi d'éviter la création intempestive de zones d'érosion ou la formation d'embâcles favorisant les risques d'inondation. En cas de non-respect de la législation en vigueur, les propriétaires concernés peuvent être soumis à des procédures réglementaires (déclaration ou autorisation, enquête publique, etc.).

► Pour toute intervention (hors entretien régulier) dans le lit ou sur les berges d'un cours d'eau susceptible d'être soumise à déclaration ou à autorisation, il est conseillé de prendre contact avec :

la Direction départementale des territoires
Service protection et gestion de l'environnement
 23, rue Bourgmayeur - CS 90410
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
 ddt-spge@ain.gouv.fr

La solidarité en action(s)

Multipliée par quatre en quarante ans, la population ornésienne se caractérise par son dynamisme et ses besoins nouveaux. Pour y répondre, la municipalité a engagé avec ses partenaires institutionnels une ambitieuse politique de développement des services.

LOGEMENTS AIDÉS : LES CHIFFRES PARLANTS

Comme dans l'ensemble du Pays de Gex, les ménages, célibataires, couples ou familles salariés en France, ont les plus grandes difficultés à accéder au logement. Avec un parc locatif saturé, un accès à la propriété souvent prohibitif, ceux qui travaillent dans les commerces, les entreprises et les administrations du territoire gessien éprouvent les plus grandes difficultés à se loger.

Pleinement concernée par les dispositifs de la loi ALUR et les effets de seuil consécutifs à l'augmentation de sa population, **la commune d'Ornex se doit de respecter dorénavant un quota minimal de 25 % de logements dits « aidés »**. Estimé à 22 % en 2014, ce taux atteint aujourd'hui 23,8 % ; il résulte de la volonté municipale d'intégrer à tous les nouveaux programmes immobiliers un taux fixe de 30 % de logements à vocation sociale.

Les logements aidés se répartissent en trois catégories : les PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration), destinés aux ménages les plus démunis, les PLUS (Prêt locatif à

usage social) destinés aux classes moyennes, les PLS (Prêt locatif social) concernant les ménages les plus aisés parmi ceux pouvant prétendre au logement social. L'attribution de ces logements est fonction du revenu fiscal de référence.

Aujourd'hui, environ 260 demandes sont en attente, selon la répartition suivante :

Répartition par type de logements aidés sur 260 demandes

70 % accèderaient à un logement type PLAI	23 % à un PLUS	7 % à un PLS
---	----------------	--------------

Répartition des demandes selon la taille des logements

15 % des demandes pour un T1	37 % des demandes pour un T2	24 % des demandes pour un T3	18 % pour un T4	5 % pour un T5
------------------------------	------------------------------	------------------------------	-----------------	----------------

UN FICHER MUTUALISÉ POUR CENTRALISER LES DEMANDES

Depuis l'année dernière, les services de la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG), en partenariat avec les acteurs sociaux, ont engagé des démarches afin de faciliter la vie des demandeurs. **À terme, les services sociaux communaux bénéficieront d'un logiciel de traitement unique, permettant aux demandeurs de s'inscrire une seule fois**, soit dans la commune de leur choix (à la condition que celle-ci soit

centre enregistreur plénier, ce qui est le cas d'Ornex), soit auprès d'un bailleur social. Pour chaque demandeur, un numéro unique sera attribué (aujourd'hui seuls les bailleurs sociaux sont habilités à le donner), connu des bailleurs sociaux, des communes et autres organismes réservataires. Le fichier ainsi constitué devrait être opérationnel au cours de l'année 2016. Les demandes en cours y seront bien entendu intégrées. ►

UNE COMMUNE RICHE EN INFRASTRUCTURES

La prise en charge du « grand âge »

À Ornex, deux entités permettent l'accueil des personnes âgées.

► **L'Ehpad du Clos Chevalier** (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), sis rue du Père Adam, ouvert depuis octobre 2008.

Plus d'infos sur : www.lecloschevalier.com



Le local des Bois

Un nouveau local, avenue de Vessy, est mis à disposition des associations de la commune. Il est prêté gracieusement aux associations à caractère social. Deux associations pour l'instant s'y réunissent régulièrement, dont **l'association Loisirs d'Automne** (association des aînés) qui s'y retrouve tous les premiers jeudis de chaque mois, pour un moment de partage et d'échanges, ainsi que **l'association SAVE** (voir page 9).

Exemples d'actions menées par l'association SAVE : une rencontre intergénérationnelle à l'Ehpad du Clos du Chevalier, et une collecte alimentaire pour les Restos du Cœur.



► **La Petite unité de vie des Berges du Lion** est quant à elle un foyer d'accueil de personnes âgées labellisé Maisons d'accueil rural pour personnes âgées (Marpa). Sa particularité est d'accueillir des personnes âgées en situation de fragilité dans des logements individuels.

Plus d'infos sur : www.bergesdulion.eu



Bientôt une crèche publique

Dans le cadre du projet immobilier de Charbonnières, la commune, avec le concours de la CCPG qui en assume la compétence, a engagé une négociation avec les aménageurs pour la création d'**une crèche publique de dix à onze berceaux** (50 000 € l'unité), avec mutualisation de l'aire de stationnement de la mairie.



LES NOUVEAUX CHEMINS DE LA SOLIDARITÉ

Une initiative écocitoyenne : les jardins familiaux

Menée dans le quartier du Père Adam afin de savoir si une action « Jardins communaux » pouvait être envisagée, l'enquête diligentée par la municipalité a démontré un vif intérêt de la population pour ce projet. D'ores et déjà, des négociations ont été entamées avec les propriétaires d'un terrain proche des habitations dans la perspective d'une ouverture au printemps 2017.



Grande détresse : les missions du CCAS

Le Centre communal d'action sociale ou CCAS apporte une aide financière temporaire aux familles et aux particuliers en grande difficulté. Les demandes sont transmises par les partenaires sociaux de la commune et étudiées au cas par cas. Des mesures d'accompagnement sont également proposées pour permettre d'améliorer des situations parfois difficiles.

Exemple en Haute-Savoie de jardins familiaux, ceux de la ville d'Annemasse qui gère 143 parcelles individuelles, chacune d'une surface de 100 m², sur un terrain communal de 15 hectares.

Aide aux devoirs

Nouvellement créée, l'association SAVE (Solidarité active pour le vivre ensemble) s'est donnée comme objectif de multiplier les actions en faveur de la solidarité. Entre le dispositif d'aide aux devoirs, les rencontres intergénérationnelles, les collectes alimentaires, la vente de jus de fruits frais bio, les actions en faveur de l'Unicef, l'agenda de SAVE est bien rempli ! Les réunions ou regroupements ont lieu

le lundi soir pour les ateliers bricolage et les créations manuelles. L'aide aux devoirs est proposée tous les mardis soir avec des bénévoles de la commune d'Ornex. Pour bénéficier des activités de SAVE ou devenir bénévole :



PRENEZ DATE !

Tricotage et compagnie

Afin de participer à la scénographie de la prochaine Fête à Voltaire, un atelier tricotage destiné à habiller le mobilier urbain est proposé en collaboration avec la commune de Ferney-Voltaire.

Ornex Wild West Show

Le samedi 11 juin 2016, rendez-vous à la salle René-Lavergne de 17h à 22h pour une animation Far-West tous publics. Vous y retrouverez cowboys et Indiens, stands de jeux, châteaux gonflables. Vous pourrez apprendre la danse country.

Restauration et buvette sur place.

Renseignements : Freddy LOUIS

animation@ornex.fr

06 48 02 56 82

Association SAVE

789, avenue de Vessy - Bâtiment 5
01210 Ornex

Tél. : 06 46 34 29 10 - asso.save@free.fr
www.facebook.com/associationSAVE

UN NOUVEAU DISPOSITIF : L'AIN POUR L'AUTRE

Réservé aux personnes de 60 ans et plus, le dispositif est encadré par deux animatrices, Marine Renaut et Laetitia Douillez, sous la responsabilité de Freddy Louis, responsable « Enfance et Animations » et de Cathy Biolay, adjointe au maire en charge des Affaires sociales. Un questionnaire, vous vous en souvenez sûrement, avait été récemment adressé aux personnes intéressées. À la question « *Vie sociale : quelles activités souhaitez-vous ?* », une majorité des participants a répondu souhaiter bénéficier de sorties organisées, de randonnées, de cours d'initiation à l'informatique (Internet) ou encore d'activités manuelles ou de jeux de société. À la question « *Échanges intergénérationnels : seriez-vous prêt à dispenser votre savoir/aide aux générations plus jeunes ?* », plus de la moitié des personnes interrogées a répondu être intéressée par l'aide aux devoirs, les cours de langues et enfin les cours de cuisine.

Afin de répondre au mieux à ces attentes, plusieurs rencontres sont proposées dès cette année dans un esprit de convivialité.



Renseignements :
animation@ornex.fr ou 06 48 02 56 82



► **Initiation à l'informatique :** une fois par mois, rendez-vous au local du Bois d'Ornex afin de se familiariser avec le monde des ordinateurs et d'Internet avec le concours de bénévoles.



► **Rencontre autour des jeux de sociétés :** après une première expérience réussie en février grâce au concours de l'association SAVE, les après-midi « jeux de société » seront reconduites.



D'autres animations sont en préparation et seront annoncées grâce à un dépliant présentant le dispositif « L'Ain pour l'autre », les dates et lieux des différentes rencontres. Des promenades, de nouveaux ateliers, un loto sont déjà dans les cartons.

► Quand le respect des règles favorise le vivre ensemble

Souvent décrié, le travail du législateur s'avère utile quand il concerne les règles de la vie commune, le respect de la tranquillité et de la sécurité d'autrui. Encore faut-il que les édiles municipaux, qui disposent pour ce faire d'un arsenal réglementaire efficace, s'en soucient et s'arment de courage pour le faire appliquer.

Depuis deux ans, la municipalité a privilégié le dialogue et l'information pour endiguer certains travers qui nuisent à notre vie quotidienne : respect des largeurs et des hauteurs de haies, notamment le long des voies publiques, utilisation des engins sonores aux heures autorisées, nettoyage des parcelles délaissées, curage des fossés, entretien et surveillance des locaux destinés aux poubelles, etc.

Ce travail de longue haleine se heurte parfois à de possibles difficultés matérielles et, il faut le regretter, au manque de coopération de certains propriétaires. **Ces cas, heureusement rares, font dorénavant l'objet de procédures ad hoc, avec saisie du procureur de la République.** Sont particulièrement poursuivis les infractions au code de l'urbanisme, les abandons manifestes d'immeubles ou de parcelles, les dépotoirs.

S'il est encore trop tôt pour pouvoir mesurer tout l'effet de ces procédures, **il faut espérer que les années prochaines permettront une amélioration sensible de notre cadre de vie.** Un exemple parmi d'autres, les mois qui viennent permettront de faire mieux appliquer le règlement de la publicité le long de la RD 1005.

Les membres de la liste « Ornex demain »



► Liste OUI: un budget sans priorités ni cohérence

L'élaboration et le vote du budget est chaque année l'élément fort de la vie communale. Après une année (2015) dans la suite de notre programmation (salle plurivalente, travaux de sécurisation rue de Brétigny et avenue de Vessy), l'équipe exécutive a présenté un budget 2016 sans priorités, ni cohérence.

Sans priorités vis-à-vis du projet important porté par la CCPG (Communauté des communes du Pays de Gex) comme le BHNS (Bus à haut niveau de service), **sans prise en compte de la sécurité** (police municipale ou ASVP – Auxiliaire de sécurité de la voie publique), **ou d'équipements structurants manquants** (bassin de rétention des eaux de pluie, maison médicale, terrain de sport, animation locale).

Avec une vision purement comptable et la bonne santé financière communale, il est choisi de n'offrir aucun service ni équipements nouveaux qui font pourtant défaut dans une commune de bientôt 4 500 habitants. Notre groupe regrette cette gestion de l'argent public n'allant pas dans le sens de l'intérêt général.

À bientôt à Ornex.

*Les élus de la liste OUI (Ornex-Unité-Innovation):
Joelle Dazin, Jacques Antoine Duret, Christa Folger,
Dominique Ganne, Bruno Leray, Jacques Mercier.*

► Préinscriptions et inscriptions scolaires: rentrée 2016/2017

❶ Les préinscriptions scolaires auront lieu auprès du service scolaire à la mairie du lundi 4 au vendredi 8 avril 2016, de 9h à 11h et de 14h à 17h. Sont concernés: les enfants qui ne sont pas encore scolarisés nés en 2013 ou avant, les nouveaux arrivants dans la commune.

Les pièces à fournir pour la préinscription sont: les pièces d'identité du responsable légal, un justificatif de domicile. Un certificat de préinscription vous sera alors délivré.

Merci de prendre rendez-vous auprès du directeur ou de la directrice de l'école dont vous dépendez.

❷ Les inscriptions scolaires auront lieu:

► à l'école des Bois mardi 10 mai 2016 de 8h à 17h et mercredi 11 mai de 8h à 12h (prendre rendez-vous par téléphone : 04 50 40 92 24);

► à l'école de Villard les mardis 3, 10, 17, 24 et 30 mai (prendre rendez-vous par courriel à l'adresse suivante: ce.0011412e@ac-lyon.fr).

Les pièces à fournir pour l'inscription sont: le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, le certificat de préinscription délivré préalablement par la mairie, le certificat de radiation en cas de changement d'école. **Il est impératif de s'inscrire le plus tôt possible.**

► Accueil de loisirs

Les inscriptions pour l'Accueil de loisirs de cet été (du mercredi 6 juillet vendredi 12 août) auront lieu **le lundi 6 juin de 18h à 20h pour les Ornésiens et à partir du mardi 7 juin 14h pour tous**. Une plaquette d'information sera disponible à partir de mai. ► Plus d'infos: enfance@ornex.fr

► Nouveaux commerces



► Le Divino's a ouvert ses portes

Originaire du Portugal, gérant de *L'Incontro* à Cessy depuis 2013, Fernando dos Santos vient d'ouvrir avec son équipe un nouveau restaurant à Maconnex: *le Divino's*. Après plusieurs mois de travaux (la terrasse sera opérationnelle en mai prochain), cette nouvelle enseigne ornésienne propose une cuisine méditerranéenne avec une dominance de poissons et fruits de mer, dans un décor soigné, résolument contemporain. À midi, le menu du jour (entrée/plat/dessert) est au prix de 20€. D'une capacité de 200 couverts, restreinte à 115 pour conférer au lieu une ambiance conviviale et agréable, le restaurant peut recevoir sur réservation des groupes et des évènements. Au total, l'équipe du

Divino's compte douze employés, chiffre susceptible de monter à vingt pour le service en terrasse.

Le Divino's: 1500, rue de Gex - Tél. : 04 50 28 88 50

► Ouverte depuis le 1^{er} mars 2016, **l'agence ornésienne Immo Confiance** est dirigée par Christian Michaud, déjà propriétaire d'une agence homonyme à Saint-Julien-en-Genevois cogérée avec son épouse, agent immobilier expérimentée. Après plusieurs années d'expériences professionnelles à l'étranger (Allemagne, Angleterre, Suisse), ce diplômé de l'European Business School souhaite faire bénéficier sa clientèle de son expertise dans l'achat de biens immobiliers, appartements ou maisons, petits volumes ou grands espaces. À noter que l'agence recrute un(e) commercial(e) et un(e) assistante pour l'accueil des clients en agence.

Immo Confiance: 755, rue de Genève

Tél. : 04 50 20 77 77 et 06 43 08 62 15

cmichaud@immoconfiance.net

www.immoconfiance.net



► Une nouvelle présidente pour Loisirs d'Automne

Le 25 février dernier, les membres de l'association Loisirs d'Automne se sont réunis pour leur assemblée générale. Aide-soignante sur la commune d'Ornex, **Marie-Laure Cinquin succède comme présidente à André Biolay**, maire honoraire de la commune. **Le nouveau bureau est composé d'une secrétaire, Christiane Letertre, d'une trésorière, Christiane Jutin et d'un vice-président, Jean-Paul Martin**, qui compte mettre en place un groupe de marche à partir d'avril 2016. Ces marches auront lieu les premiers jeudis de chaque mois. Créée en 1976, l'association fête cette année son quarantième anniversaire.



L'association se réunit une fois par mois (le 1^{er} jeudi de chaque mois à partir de 14h) dans la salle du Bois d'Ornex située au 789 avenue de Vessy.

► Pour plus d'infos, contacter **Marie-Laure Cinquin** au 04 50 40 71 31 - marielaure.cinquin@orange.fr

► Séances supplémentaires avec Yogatoon's

L'association Yogatoon's propose de nouvelles séances de yoga. Avec Yoga famille, vous pouvez faire du yoga avec votre enfant (7-11ans), sans même l'avoir déjà pratiqué. Trois séances sont fixées de 10h30 à 11h30 les samedis 2 avril, 14 mai et 4 juin. Des séances de relaxation réservées aux adultes sont également prévues de 18h30 à 19h30, les vendredis 1^{er} avril, 13 mai et 3 juin. L'association propose par ailleurs des séances hebdomadaires à destination des enfants de 4 à 11 ans tous les mercredis (inscription possible en cours d'année) : 16h-17h enfants de 3/4 ans à 6 ans et 17h-18h enfants de 7 ans à 10/11 ans. Cours d'essai gratuit.

► Renseignements et inscriptions au 06 89 75 92 74 ou yogatoons@gmail.com

► Avis relatif à des parcelles à l'état d'abandon

Le 22 février 2016, la commune d'Ornex a engagé une procédure de mise en demeure concernant les terrains non bâtis situés aux 1 583, rue de Genève sur Ornex, cadastrés n° 134, 135, 137, 161 dont le propriétaire connu est Madame Chan Sitidej Somphavanh (SCI Alice). Les épaves de véhicules, trous, végétation abondante, ainsi que la prolifération de rongeurs sur ces terrains représentent une zone d'insalubrité créant un risque réel pour l'environnement et la sécurité. En application de l'article L.2243-1 et suivant le Code général des collectivités territoriales, **la commune d'Ornex met en demeure la propriétaire de réaliser les travaux de remise en état des terrains dans un délai de deux mois à compter du 22 février 2016**. En l'absence des travaux précités, la mairie d'Ornex enclenchera la procédure de déclaration des parcelles en état d'abandon manifeste.



► Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2016. Il convient de se rendre au service accueil de la mairie, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau ou de téléphone...); l'inscription est immédiate. Les démarches de radiation des listes communales sont également à effectuer auprès des services communaux, qui transmettent les demandes auprès de l'Insee. Les ressortissants européens peuvent aussi s'inscrire pour voter aux élections du parlement européen et aux élections municipales. La démarche est identique et complétée par une attestation indiquant que les demandeurs ne sont pas privés du droit de vote dans leur pays d'origine.

Le SIVOM rend hommage à Henriette d'Angeville



Issue de la petite noblesse, Henriette d'Angeville (1794-1871) aurait pu passer sa vie dans le château familial à Hauteville-Lompnès sans attirer l'attention. Mais dès l'âge de huit ans, elle grimpe le mont Planachat (Jura), scrutant au loin les Alpes et le plus haut sommet d'Europe. Ces montagnes l'attireront comme un aimant et le Mont Blanc deviendra son amant.

Femme décidée et anti-conventionnelle en des temps de révolte – un grand-père décapité et un père emprisonné à la Révolution –, son rêve n'est ni le mariage ni les salons. Son rêve, c'est l'escalade.

En été 1838, de retour à Genève d'une virée sur le Mont Joli, cela ne fait plus aucun pli : il lui faut le Mont-Blanc. *« J'en ai eu l'idée depuis dix ans, le projet depuis un mois, le parti pris depuis quinze jours. »*

SA MAISON SAUVÉE DE LA DESTRUCTION

Un temps ferneysienne et ornésienne, Henriette d'Angeville est attachée à l'histoire de la commune. Grâce à la mise en place de périmètres protégés dans les quartiers anciens, sa maison, voisine de l'église paroissiale, a échappé il y a peu à la destruction. Propriété privée, la demeure et son domaine ont conservé leur caractère d'origine.

Comme une vraie pro, elle recrute les meilleurs guides et porteurs, se fait tailler une tenue d'alpiniste, un traiteur lui prépare, pour sa caravane d'une douzaine de personnes, des victuailles à faire bombance.

Le 3 septembre 1838, tôt le matin, la caravane s'élance. Montée par la Pierre Pointue, bivouac aux Grands Mulets, arêtes et ravins, séracs et échelles, 354 marches taillées dans la glace, Henriette gagne la confiance de ses guides : *« Elle va comme nous et n'a peur de rien »*, dira l'un d'eux avec respect. Tout le monde arrivera au sommet le lendemain 4 septembre 1838 à 13h25. Soulevée par quatre guides, elle devient la femme la plus haute du monde !

Retour sans problème, accueil triomphal dans la vallée, mais Henriette ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Elle continue sa carrière d'alpiniste pendant encore vingt-cinq ans et réalisera pas moins de vingt-et-une autres ascensions, y compris une hivernale. Sa dernière grande course sera l'ascension en 1863 de l'Oldenhorn dans les Diablerets (Alpes vaudoises).

Jean-Jacques Bauswein



UN GYMNASE À SON NOM

Pour Max Giriat, maire-adjoint à Ornex et président du SIVOM, le nom d'Henriette d'Angeville s'est imposé comme une évidence. Il remplacera l'obscur COSEC, nom actuel du gymnase implanté à côté du lycée international, dans lequel est aménagé un mur d'escalade valorisé par l'association Grimp'tout. Une cérémonie officielle est prévue à l'automne.

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales

18 POMPIERS

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

112 ACCIDENT OU AGRESSION

De tous les portables sur le territoire européen

17 GENDARMERIE

Ouverture de la gendarmerie: du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

SAPEURS-POMPIERS 04 50 40 66 84

Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

Services sociaux

• ASSISTANTE SOCIALE

(DGAS) sur rendez-vous

04 50 40 73 41

• CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

789, avenue de Vessy - Ornex

04 50 42 89 87

Permanences: lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

• POINT D'ACCÈS AU DROIT

148, rue du Commerce - 01170 Gex

04 50 41 35 86

• CAF DE L'AIN

0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

Halte-Garderie

• LA FARANDOLE

Chemin Florian - Ferney-Voltaire

04 50 40 88 84

• LES PETITS ÉLECTRONS

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns

01 41 40 81 79

• LES P'TITS GALLOPINS (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex

04 50 99 94 38

Collecte des déchets sur la commune

• **Lundi matin**: ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.

• **Mardi matin**: ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

Déchetteries

• **Saint-Genis-Pouilly**: 04 50 42 09 41

• **Versonnex**: 04 50 42 74 74

Horaires d'ouverture d'hiver (de novembre à février): du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; samedi de 8h30 à 17h; dimanche de 9h à 12h.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

• **Allô Encombrants**: 04 50 20 65 86

• **Collecte**:

AGCR - St-Genis-Pouilly: 04 50 28 20 50

Croix-Rouge - Prévessin-Moëns: 04 50 42 40 35

Emmaüs - Annemasse: 04 50 39 34 96

Médical et paramédical sur la commune

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

D^r Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex

04 50 40 42 41

D^r Claudie Thiry - 755, rue de Genève

04 50 40 10 40

• DENTISTES

D^r Merchad Elmi et D^r Amandine Assi Kacou

33, rue de Villard

04 50 40 40 26

• PROTHÉSISTE DENTAIRE

Alain Neuraz - Les Arcades

04 50 42 80 12

• OSTÉOPATHES

Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève

06 52 04 31 26

• ÉTIOPATHE

Charlène Lacroix - Les Arcades

04 50 40 65 73

• PODOLOGUE-PÉDICURE

Mireille Fradin-Bonnebault

244, rue du Docteur-Durand

04 50 40 45 78

• ORTHOPHONISTE

Floriane Burgat - 755, rue de Genève

06 81 69 04 85

• PSYCHOLOGUE

Michelle Jourdan

06 85 14 98 29

• PHARMACIE

D^r Sophie Delorme Duret

04 50 40 53 86

• PHARMACIE DE GARDE

3237

• CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

Maison Saint-Pierre - 9, rue de Genève

04 50 40 53 20

Permanences: du lundi au samedi de 11h à 12h.

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles

20/12/2015: Calie BOUCARD

11/01/2016: Kendji Mickaël Didier Marc MOINET

25/01/2016: Mélék Chaker BOUTABBA

09/02/2016: Jennah DAHMANE

Toutes nos félicitations aux mariés

26/02/2016:

Alexander Javier RIVEROS et Adelheid Ruth NEUSSER

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

01/01/2016: Jean Marie Paul DIDELOT

26/02/2016: Renée Raymonde SOUBEYROU



★ **Courir sans borne**
SAMEDI 23 MAI
À PARTIR DE 10H30

L'association **Ornex & Co'z** organise une course pédestre de 10 km (chronométrée et mesurée) et un parcours de 5 km accessible aux familles samedi 23 mai 2016,

à partir de 10h30. **Course de 10 km** : départ à 10h30 sur le terrain BMX, rue de la Place d'Armes (en face du Motel); Tarif: 15 € pour les inscriptions en ligne, 20 € pour les inscriptions sur place. **Course de 5 km** : afin de permettre à tous de participer à l'évènement à

son rythme, l'association propose également un parcours de 5 km ouvert à tous, pour courir ou marcher, en famille ou entre amis. Inscriptions sur place: 5 € par adulte et gratuit pour les enfants. Informations: www.courirsansborne.com ou ornex.and.coz@gmail.com

★ **Art en campagne: inauguration**
SAMEDI 2 JUILLET À 11H30

Le parcours transfrontalier Art en Campagne organisé par les communes d'Ornex et de Collex-Bossy aura lieu du samedi 2 juillet au samedi 3 septembre 2016. Une vingtaine d'artistes exposeront leur œuvre le long du parcours, suivant le thème de l'année 2016: « Les passerelles de l'espoir ». L'inauguration du parcours aura lieu le samedi 2 juillet à 11h30, chemin de Bossy à Ornex.

Plus d'infos: www.artencampagne.org

En Bref

► **Vide-greniers**

Dimanche 29 mai de 10h à 16h

Le Sou de l'école des Bois organise son traditionnel vide-greniers à l'école des Bois. soudesbois@gmail.com

► **Fête de l'école de Villard**

La fête de l'école de Villard organisée par l'école et le Sou est fixée au **samedi 4 juin à l'école de Villard**.

soudesecoles.villard@gmail.com

► **Vide-greniers du Vert Village**

Dimanche 5 juin à partir de 9h

► **Animation Country**

L'accueil de loisirs d'Ornex organise le Ornex Wild West Show, **le samedi 11 juin de 17h à 22h sur le city stade** (derrière l'école des Bois). Stands de jeux en bois, jeux



divers, château gonflable. Buvette et restauration sur place (une partie de la recette sera reversé au CCAS). Initiation à la danse

country et spectacles tout au long de l'après-midi (attaque de train, show de rodéo...).

animation@ornex.fr
 ou 06 48 02 56 82

► **Festival Tôt ou T'Arts**

Le centre socioculturel de Gex Les Libellules organise dans le cadre du festival Tôt ou T'Arts une soirée **le mardi 14 juin à partir de 18h30 sur le city-stade**

(à côté de l'école des Bois). communication@ornex.fr

► **Fête de l'école des Bois**

La fête de l'école des Bois organisée par l'école et le sou est fixée au **samedi 18 juin à partir de 14h à l'école des Bois**. soudesbois@gmail.com

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Jean-Jacques BAUSWEIN, Cathy BIOLAY, Évelyne HUSSELSTEIN, Freddy LOUIS, YOGATOON'S, Sou de l'école de Villard.

Crédit photographique :

Jean-Jacques BAUSWEIN, FOTOLIA/Contrastwerkstatt.

Responsables de publication :

• **Directeur :** Jean-François OBEZ, maire.

• **Rédacteurs :** Olivier GUICHARD, 1^{er} adjoint et Marjorie VOLCKAERT.